



# DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE JOUR(S) DE CHASSE

**SAISON** ...../..... (pour le 1<sup>er</sup> Septembre délai de rigueur)

**Espèces concernées** : grand gibier et petit gibier (lièvre et perdrix)

Le changement de jour de chasse n'est possible que pour les territoires d'une superficie **supérieure ou égale à 40 hectares d'un seul tenant.**

Dans le cas d'un territoire morcelé, situé sur une ou plusieurs communes limitrophes, le jour ou les jours choisi(s) **seront identiques pour l'ensemble du territoire et des espèces concernés.**

## DETENTEUR DU DROIT DE CHASSE

Société à forme communale     Adjudicataire ou locataire     Propriétaire

Je soussigné :

NOM ..... PRENOM.....

ADRESSE COMPLETE.....

..... Tél : .....

**Représentant le territoire de chasse de :** .....

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessous, et qui sont conformes aux dispositions réglementaires en vigueur concernant notamment le seuil minimum de 40 ha, d'un seul tenant.

## DESIGNATION ET DESCRIPTION DU TERRITOIRE

COMMUNE(S)	LIEUX-DITS	SURFACE		SURFACE TOTALE
		PLAINE	BOIS	

**POUR LIEVRE ET PERDRIX** : le dimanche peut être remplacé par un autre jour de la semaine :

Je choisis le  à la place du Dimanche.

**POUR CERF - CHEVREUIL ET SANGLIER** (dans les unités de gestion)

Je choisis le  à la place du Samedi.

le  à la place du dimanche / le  à la place du Lundi.

**Quelle que soit l'espèce, le ou les jours choisi(s) seront constants pour toute la saison.**

je souhaite que cette déclaration soit aussi valable pour les saisons à venir et ce jusqu'à dénonciation de ma part avant le 1<sup>er</sup> septembre

**Document à retourner avant le 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE à la :**  
Toute déclaration incomplète, mal renseignée, ou parvenant après la date ci-dessus sera rejetée. Votre déclaration sera considérée comme nulle tant qu'elle ne vous sera pas retournée revêtue de la mention DECLARATION ACCEPTEE et du cachet de la F.D.C.A.

Fait à .....

Le .....  
(Signature)